

L'EXPLO



L'INFOLETTRE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

AVIS DE LIMITATION TEMPORAIRE DU DROIT D'EXERCICE

AVIS est donné par la présente que **Madame Marie Catherine L.Bérard**, hygiéniste dentaire depuis le 7 septembre 2023, dont le domicile professionnel est situé à Québec, a fait l'objet d'une décision rendue par le Comité d'examen des conditions particulières d'exercice de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec en application à l'article 45 du *Code des professions*.

En date du 24 août 2023, le Comité d'examen des conditions particulières d'exercice de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec a décidé de permettre à **Madame Marie Catherine L.Bérard** d'obtenir la délivrance de son permis et de s'inscrire au Tableau de l'Ordre, mais d'imposer des limitations à son droit d'exercer des activités professionnelles, et ce, pour une durée de trois (3) ans à compter du moment où elle commencera à exercer la profession d'hygiéniste dentaire et à poser des activités réservées de sorte :

- qu'elle ne puisse pas exercer ses activités professionnelles à son compte, soit en pratique autonome (travailleur autonome) ni par l'entremise d'une entreprise ou société dont elle serait propriétaire ou associée (entreprise individuelle, société en nom collectif, etc.);
- qu'elle pourra exercer ses activités professionnelles seulement lorsqu'un dentiste ou un(e) autre hygiéniste dentaire membre de l'Ordre sera également présent à la clinique dentaire; et
- qu'elle sera soumise à une ou des inspections professionnelles durant cette période.

Considérant que **Madame Marie Catherine L.Bérard**, H.D., a déclaré avoir commencé à exercer la profession d'hygiéniste dentaire et à poser des activités réservées dès la délivrance de son

permis et son inscription au Tableau des membres de l'Ordre, son droit d'exercice est donc limité pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'au 7 septembre 2026.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du *Code des professions*.

Montréal, le 22 septembre 2023

A handwritten signature in black ink that reads "Jacques Gauthier". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jacques Gauthier, erg., M.A.P., ASC
Le directeur général et secrétaire